

cette cathédrale, qui a été député pour vous faire leurs très humbles représentations au sujet du procès qu'ils ont pendant au Conseil Supérieur de Québec contre le Séminaire de la même ville. Ce procès est des plus intéressants pour ces chanoines, et il est certain, Monseigneur, que la nature de leur cause les rend dignes de votre puissante protection. Agréez que je prenne la liberté de la réclamer en leur faveur. Je ne puis être leur juge à cause que leur doyen est mon parent ; mais la place que j'occupe dans ce pays-ci m'oblige de les aider de tout mon possible à rentrer dans les droits qui leur ont été usurpés contre la bonne foi ; à quoi ils ne pourront parvenir de longtemps, si vous n'avez la bonté de leur obtenir de nouvelles lettres patentes du roi. Il n'est point de chicanes dont les Séminaristes ne fassent usage pour conserver la possession de la cure de cette ville, qui est le revenu le plus considérable et le plus solide qui ait été attribué au Chapitre. Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de vouloir bien prendre connaissance de leur (1) affaire dont ci-joint un mémoire instructif. Je suis assuré que vous serez touché du triste état de ces pauvres chanoines qui, à travers leur indigence, ressentent vivement le mépris que leur prélat fait d'eux et les menaces outrageantes qu'il ne cesse de leur faire. (2) Je ne dois pas vous cacher, Monseigneur, qu'en m'intéressant à ces chanoines, je suis contraire à leur prélat qui, non content d'être le protecteur du séminaire, est leur conseil et leur avocat, ayant fait toutes leurs écritures. Ce qu'il y a de bien particulier, est que M. l'Evêque est l'auteur de ce procès d'une façon assez singulière. D'abord il dicta au Chapitre les voies dont il devait se

(1) Outre ce mémoire, il y eut une lettre du Chapitre signée par le doyen Cabanac de la Jonquière et par le chanoine Poulin, secrétaire.

(2) Quelle exagération ! Les lettres que nous avons de M^{sr} de Pontbriand, adressées aux chanoines, sont toutes marquées au coin de la plus exquise politesse ; on n'y trouve aucune menace.